Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260608-2026_40-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune Mont dol

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	9	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 5 Juin à 18:00, le Conseil Municipal de MONT DOL s'est réuni à la Salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VIDON Etienne, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/05/2026.

Présents : M. VIDON Etienne, Maire, Mmes : BLANCHARD Kelly, LALOY Chantal, LETERRIER Camille, LINET Estelle, ROUSSE Gaëlle, VANNIER Maryne, MM : KOCHERGIN Sergei, SELSCHOTTER Eric

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BOT Catherine à Mme ROUSSE Gaëlle, M. IAFRATE Thierry à Mme BLANCHARD Kelly, M. DENISE Franck à Mme VANNIER Maryne, M. HODBERT Christophe pouvoir à M. SELSCHOTTER Eric, M. TEZE Malo pouvoir à M. VIDON Etienne, M. VIDON Youenn pouvoir à LINET Estelle

A été nommé(e) secrétaire : M. KOCHERGIN Sergei

2026_40 – SENATORIALES. ÉLECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS (COMMUNES DE PLUS DE 1 000 HABITANTS)

VU le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme LALOY Chantal, M. SELSCHOTTER Eric, Mme ROUSSE Gaëlle et Mme LETERRIER Camille

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste MONT-DOL : Mme BOT Catherine, M. SELSHOTTER Eric, Mme VANNIER Maryne, M. HODBERT Christophe, Mme LETERRIER Camille, M. KOCHERGIN Sergei.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260608-2026_40-DE

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
Ont obtenu :
- *liste MONT-DOL* : 15 voix
Le quotient applicable est : 15/3 = 5
La *liste MONT-DOL* obtient : 15 / 5 = 3, soit 3 sièges

M. le maire proclame les résultats définitifs :
Liste MONT-DOL : 3 sièges

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
Ont obtenu :
- *liste MONT-DOL* : 15 voix
Le quotient applicable est : 15/3 = 5
La *liste MONT-DOL* obtient : 15 / 5 = 3, soit 3 sièges

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste MONT-DOL : 3 sièges

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** les résultats définitifs proclamés par M. le Maire

Le Maire
Etienne VIDON

Secrétaire de séance
M. KOCHERGIN Sergei

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 08/06/2026